

# INTRODUCTION

## CRISES ET CONFLITS INTERNATIONAUX

PAR

ALEXANDRA NOVOSSELOFF (\*)

Les évolutions que prennent les crises sont aussi multiples que leur nature et leurs acteurs et souvent inattendues. L'année dernière, nous avons porté un éclairage sur le Sri Lanka, où le conflit n'a cessé de s'intensifier entre la rébellion tamoule et le gouvernement de Colombo. Les articles proposés cette année sur les crises du Liban, de la Côte d'Ivoire, de l'Iraq et du Kosovo montrent que la crise se résout par les acteurs qui l'ont déclenchée.

Le cas ivoirien est à cet égard presque exemplaire, même si l'Accord politique de Ouagadougou (APO) ne constitue pas la fin de la crise, mais une étape importante vers la tenue d'élections fin 2008 (voire en 2009). La tenue d'élections générales n'est, en Côte d'Ivoire comme ailleurs, qu'une étape dans la résolution d'une crise..., en aucun cas son aboutissement. Dans leur article, Alain Handy et Toussaint Charles montrent à quel point «*l'APO incarne les limites du dogme non pas démocratique mais 'électoraliste'*», surtout quand l'Etat en question «*est engagé dans sa phase de construction nationale*».

Les populations d'un même pays sont les seules à pouvoir s'entendre pour régler leur conflit et cela prend du temps : en Corée, à Chypre, au Sahara occidental ou ailleurs, les parties au conflit n'auront pas besoin d'intermédiaires quand le moment sera venu de trouver une solution. Les sommets entre les deux Corées sont là pour nous le montrer. Dans l'ensemble de ces crises, l'ONU est alors là en soutien de l'accord conclu, pour appuyer toute démarche locale. Elle n'a pas les moyens de forcer un accord et doit idéalement déployer ses Casques bleus quand il existe un accord entre les parties. Cela pose la question du temps pour parvenir à cette entente et de la durée du *statu quo*. Pour Renaud Dorliac, les négociations sur le statut final du Kosovo sont «*la combinaison de l'incapacité des parties à s'entendre sur une solution commune et de l'impossibilité de maintenir le statu quo sous peine de provoquer un embrasement de la province*». Le Kosovo constituerait-il, en ce sens, un contre-exemple ?

(\*) Chercheur associé au Centre Thucydide de l'Université Panthéon-Assas (Paris II, France).

Ces évolutions vers la sortie de crise posent deux questions : celle de l'équilibre des pouvoirs au sein d'un Etat comme condition *sine qua non* de stabilisation et celle du rôle des puissances régionales, parfois facteur supplémentaire de crise. La recherche des équilibres internes entraîne souvent une confrontation des mouvements de recomposition et des retournements successifs d'alliance, bref, une montée aux extrêmes entre les différentes tendances. Gabrielle Lafarge nous montre que c'est le cas en Iraq, où on assiste, depuis 2006, à une «iraquisation» du conflit, qui conduit le pays vers une guerre civile. C'est ce même mouvement qui a lieu au Liban, mais dans des proportions moins grandes et dans une crise interne pour le moment contenue. Il n'en reste pas moins, que, comme le dit Agnès Favier, *«les discordes libanaises se nourrissent des tensions régionales autant qu'elles alimentent le bras de fer qui se poursuit entre les divers pays de la région et leurs alliés sur la scène internationale»*. Dans le cas libanais, les puissances régionales (Etats-Unis, France, Arabie saoudite contre Syrie et Iran) constituent bel et bien des facteurs supplémentaires de la crise interne. Renaud Dorlhac montre également les implications régionales de la question du statut final du Kosovo, la façon dont certains Etats ou futurs Etats sont imbriqués dans leur espace régional.